

FINANCES

Budget Ports 2023 - Créances irrécouvrables - Non-valeurs

1 DOCUMENT - Publié le 23 février 2023

GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00
Au siège de GRAND LAC

ORDRE DU JOUR

ALBAËRE	Arrière	FRÉCHET	
AQUÉBARRÉ	Beauport	GROUPE	
BAQUÉBARRÉ	Canton de Saint-François	LEGRAS	
CAILLON	Comté de Saint-Jovite	MASSÉ	
CHAMPELAIN	Comté de Saint-Jovite	NADEAU	
CHAMPLAIN	Comté de Saint-Jovite	PELLETTIER	
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite	ROCHÉ	
CHAMPELAIN	Comté de Saint-Jovite	STIEGLITZ	
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite	TRUDEL	
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite	VALÉRIAN	
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite	VÉRY	
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite		
CHAMPAGNE	Comté de Saint-Jovite		

Le présent document est soumis à la loi sur l'accès à l'information. Toute demande de renseignements ou de copie de ce document peut être adressée au Bureau de communication de la Communauté d'Agglomération Grand Lac, 1000, rue de la Grande Vallée, Saint-Jovite, Québec, G3H 6E8, Téléphone : (418) 435-1000, Télécopieur : (418) 435-1001, Site Internet : www.grand-lac.ca



B_2023-02-14_DELIB15.PDF

📄 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 113,9 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.